

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24189**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine: Sciences Technologies Santé, Mention: Maintenance des systèmes pluritechniques, Spécialité: Techniques avancées de maintenance

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Reims Champagne-Ardenne

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Reims, Recteur de l'Académie de Reims

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite, 210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

**Parcours 1 : Automatique et Informatique Industrielle (AII)**

**Parcours 2 : Machinisme Agricole (MA)**

**Parcours 3 : Energie Eolienne (EE) (ouverture septembre 2011)**

Les équipements industriels, agricoles et éoliens sont aujourd'hui des installations de plus en plus complexes et fortement informatisées qui nécessitent l'intervention de techniciens hautement qualifiés.

Ces professionnels (de niveau II) ont vocation à conduire ou à assister l'ingénieur dans le management d'équipes de techniciens. Ils participent à la mise en place de "techniques avancées" de maintenance.

Chargés dans certains cas de l'assurance qualité, ils se doivent de maîtriser et de faire appliquer la réglementation et les normes en matière d'environnement et de sécurité.

**Le spécialiste en Automatique et Informatique Industrielle** participe aux études préliminaires (recueil de besoins, élaboration de cahiers des charges). Il supervise l'implantation de systèmes automatisés et met en place les procédures de maintenance associées (préventif, correctif, traçabilité...). Il assure la gestion informatique (GMAO) du parc machine dont il a la responsabilité.

**Le spécialiste en Machinisme Agricole** assure l'analyse fonctionnelle, la conception technique (DAO), les tests et la mise au point de machines agricoles.

Il peut être amené à travailler (amélioration ou modification) sur tous types de matériels :

matériel roulant, tracteur, matériel tracté, matériel de traction, de travail du sol, de semis, de fertilisation, d'entretien des cultures, de récolte et de manutention...

Il peut également assurer la mise en place, la gestion et la maintenance du matériel (préventif et correctif) et effectuer le diagnostic et dépannage des pannes,...

**Le spécialiste en maintenance des éoliennes** assure la maintenance des équipements en techniques éoliennes, l'intégration de nouveaux biens dans le dispositif de production d'électricité, l'organisation des activités de maintenance, l'animation et l'encadrement d'équipes d'intervention.

De gérer la maintenance des systèmes complexes de production industrielle.

De programmer et faire effectuer les opérations de maintenance (correctif, prévisionnel et conditionnel) d'ensembles d'équipements automatisés.

De mettre en place des techniques avancées de maintenance (GMAO, Analyse vibratoire, Thermographie Infrarouge...).

De faire appliquer et respecter les normes de sécurité et environnementales aussi bien sur des sites industriels qu'en milieu naturel (Machinisme Agricole et Maintenance Eolienne).

De manager des équipes et d'assurer l'interface avec la hiérarchie.

De coordonner et suivre des projets de mise en place et/ou de rénovation d'installations.

De mettre en œuvre des agroéquipements.

De s'ouvrir vers l'Europe par la connaissance des institutions et des modes de communication.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans les PME-PMI, les TPE (très petites entreprises), les grands groupes industriels, les sociétés de services, les administrations ou les services publics

Il exerce le métier d'assistant (ou de responsable après quelques années d'expérience) de maintenance, de la gestion de production, de services techniques, d'ilôts de production, de centres de profit, de la sécurité,...

Il peut également accéder à des postes d'animateur de groupe de progrès en maintenance, production ou sécurité, de préparateur et responsable industrialisation, d'animateur qualité, d'inspecteur technique, de conseiller en machinisme agricole, de chef de produit, de responsable du service après vente (SAV)

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

I1603 : Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composants de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités d'enseignement suivantes :

UE1 :

Communication,  
Aide à l'insertion professionnelle,  
Bureautique,  
Anglais technique,  
Connaissance de l'entreprise,  
Management.

UE2 :

Sécurité,  
Gestion de projet,  
Outils méthodologiques,  
Qualité.

UE3 :

Outils de conception,  
Outils mathématiques et informatiques,  
TIC.

UE4 :

Hydraulique,  
Pneumatique,  
Automatismes,  
Régulation,  
Asservissements,  
Habitations aux risques (électriques),  
SST.

UE5 :

Matériels de maintenance,  
CND,  
Thermique.

UE6-All :

Informatique industrielle,  
Gestion,  
GMAO,  
Réglementation,  
Normes,  
Supervision,  
Automatismes,  
Régulation,  
Asservissement.

UE7-All :

Réseaux locaux,  
Commandes numériques,  
Usinage.

UE6-MA :

Connaissance du milieu agricole,  
Dimensionnement des structures,  
Réglementation,  
Normes,  
Supervision,  
Automatismes,  
Régulation,  
Asservissements.

UE7-MA :

Mise en oeuvre des agroéquipements.

UE6-ME :

Connaissance du milieu éolien,  
GMAO,  
Réglementation et normes,  
Supervision,

Travail en hauteur.

UE7-ME :

Technologie et maintenance mécanique,

Technologie et maintenance électrique.

UE8 :

Projet (ou formation en entreprise pour les alternants).

UE9 :

Stage (période en entreprise pour les alternants).

La licence professionnelle est décernée aux étudiants ayant obtenu à la fois :

Une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble coefficienté des 7 unités d'enseignement (UE1 à UE7)

Une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble coefficienté constitué du stage et du projet tuteuré (UE8 et UE9).

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Conditions d'inscription à la certification : Oui Composition des jurys : Le jury est constitué de personnes universitaires ou professionnel(les) intervenant dans l'enseignement (les professionnel(les) représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres).
En contrat d'apprentissage	X		Conditions d'inscription à la certification : Oui Composition des jurys : Le jury est constitué de personnes universitaires ou professionnel(les) intervenant dans l'enseignement (les professionnel(les) représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres).
Après un parcours de formation continue	X		Conditions d'inscription à la certification : Oui Composition des jurys : Le jury est constitué de personnes universitaires ou professionnel(les) intervenant dans l'enseignement (les professionnel(les) représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres).
En contrat de professionnalisation	X		Conditions d'inscription à la certification : Oui Composition des jurys : Le jury est constitué de personnes universitaires ou professionnel(les) intervenant dans l'enseignement (les professionnel(les) représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres).
Par candidature individuelle	X		Conditions d'inscription à la certification : Non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		Conditions d'inscription à la certification : Oui Composition des jurys : Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

*Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99*

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-reims.fr>,

<http://www.iut-rcc.fr/>,

<http://gim.chalons.univ-reims.fr>

<http://www.univ-reims.fr>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**